

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **BOFIP-RHO-20-0735 du 23/07/2020**

Arrêté du 18 mai 2020

ARRETE PORTANT REINTEGRATION ET AFFECTATION D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE  
DES FINANCES PUBLIQUES, HORS CLASSE

**Bureau RH-1B**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté porte réintégration et affectation d'une inspectrice divisionnaire des Finances publiques, hors classe.

Date d'application : 01/06/2020

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT RÉINTÉGRATION ET AFFECTATION D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, HORS CLASSE.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT RÉINTÉGRATION ET AFFECTATION D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, HORS CLASSE

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de l'Action  
et des Comptes Publics

**ARRÊTÉ**

portant réintégration et affectation d'une inspectrice divisionnaire des Finances publiques, hors classe

**LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS**

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 85-986 du 16 septembre 1985 modifié relatif au régime particulier de certaines positions des fonctionnaires de l'État, à la mise à disposition, à l'intégration et à la cessation définitive de fonctions ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la Direction Générale des Finances Publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction Générale des Finances Publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la Direction Générale des Finances Publiques ;
- Vu le décret n° 2017-1391 du 21 septembre 2017 relatif au corps de catégorie A de la Direction Générale des Finances Publiques et à divers emplois des ministères économiques et financiers ;
- Vu l'arrêté en date du 17 mai 2018 portant détachement auprès de l'agence comptable de l'Office des Postes et Télécommunications de la Nouvelle Calédonie ;
- Vu la demande de l'intéressée ;

**ARRÊTE :**

**Article premier** : L'inspectrice divisionnaire des Finances publiques, hors classe dont le nom suit est réintégré et affectée dans les fonctions et conditions indiquées ci-après :

Prénom	NOM	N° DGFIP	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Date d'affectation
Carole	RUBY	849928	OPTNC-Office des Postes et Télécommunications de la Nouvelle-Calédonie En détachement	DRFIP de la Réunion Emploi administratif	01/06/2020

**Article 2** : Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 18 MAI 2020

POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES  
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS-CLASSE,  
CHEF DU BUREAU RH-1B,

FLORENCE PLOYART

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756